



LA POSTE

Bonjour,

Bonjour, après une semaine de déconfinement, voici le récapitulatif hebdomadaire précisant le détail et l'évolution de l'activité postale pour la semaine à venir.

### **Commande de masques pour les PME/TPE élargie**

Le ministère de l'Economie et des Finances lance avec l'appui de La Poste, la CCI France et la CMA France, une plateforme de **commercialisation et de distribution de masques pour les petites et très petites entreprises.**

Les commandes étaient possibles pour les entreprises ressortissantes des réseaux des CCI et des CMA **et désormais aux associations, aux micro-entrepreneurs et aux professions libérales et agricoles.** sur le site <https://masques-pme.laposte.fr/>

*Ces masques sont fabriqués dans le respect des spécifications fixées par les autorités sanitaires (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé en lien avec l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail). Ces masques lavables et réutilisables 20 fois sont en textile à filtration garantie (plus de 90% des particules d'une taille égale ou supérieure à 3 microns).*

Pour toute information **une plateforme d'appel joignable par le 3634** est dédiée aux entreprises. Elle est ouverte **du lundi au vendredi de 8h à 20h** (service gratuit à partir d'un téléphone fixe ou mobile) **et le samedi de 8h30 à 13h.**

### **BUREAUX DE POSTE ET POINTS DE SERVICES**

A partir de la semaine 21, **161 bureaux seront ouverts.** Les horaires des bureaux seront élargis en fonction des possibilités locales, horaires mis à jour sur le site [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)

***A ce jour le port du masque est apprécié est recommandé mais non obligatoire dans les bureaux de poste.***

### **Instances**

Les courriers en instance en bureaux de poste seront conservés 15 jours après la fin l'état d'urgence (soit jusqu'à début Août).

### **Versement de la prime de solidarité**

A noter le versement de la prime de solidarité ce samedi.

**Dépôt de colis au guichet :** Colissimo prend désormais en charge les colis jusqu'à 20KG (15kg précédemment)

**Le bureau de poste de Latresne sera ouvert la semaine prochaine**

**DISTRIBUTION DU COURRIER ET DES COLIS**

**99,6% tournées assurées ce jour (4 tournées à découvert sur les 1106)**

La Poste opère ses services de distribution et de relevage des boîtes aux lettres

**6 jours sur 7.**

**Concernant les établissements de Bordeaux Mériadeck et Pessac :** pas de distribution demain samedi mais la levée des boîtes aux lettres sera assurée.

L'établissement de Langon (zone SUD Gironde) assurera la distribution les lundi mardi, mercredi, vendredi la semaine prochaine.

**Les distributions des Chronopost et Colissimos sont effectuées du lundi au samedi**

**Expédition en boîte aux lettres personnelle :** pour savoir comment envoyer un colis depuis sa boîte aux lettres : cliquer ICI <https://www.laposte.fr/colissimo-en-ligne/demo-expedition-bal>

**Etablissements courrier ouverts en Gironde (Accueil entreprises) :**

**Plateforme de Distribution du Courrier ouvertes toute la journée :**

COUSTRAS PDC1	PAUILLAC PDC1
PINEUILH SAINTE FOY PDC1	LACANAU MEDOC PDC1
BRANNE PDC1	LIBOURNE DOUMAYNE PDC1
LA TESTE PDC1	BIGANOS PPDC
LA SAUVE PDC1	FARGUES LANGON PPDC
LE BOUSCAT PDC1	SAINTE MEDARD EN JALLES PPDC
BORDEAUX DOCKS PDC1	CARBON BLANC PPDC
	SAINTE MARTIN LACAUSSE PDC1
MERIGNAC CE	PUGNAC PDC1
BLANQUEFORT PDC1	LORMONT GENICART PDC1
LESPARRE MEDOC PDC1	

**Plateforme de Distribution du Courrier ouvertes le matin uniquement :**

GUJAN MESTRAS PDC1  
LEGE CAP FERRET PDC1  
BORDEAUX CAUDERAN PDC1  
MERIGNAC PDC1  
SAINT ANDRE DE CUBZAC PDC1

**Ouvertes à partir du 20 :**

Talence, Bordeaux Châtepeau rouge, Gradignan, Bègles, Bordeaux Bastide, Cenon, Bordeaux Mériadeck

*L'ensemble de ses prévisions peuvent être soumises à adaptation, au jour le jour, en fonction des priorités de la situation sanitaire.*

## **Examens Code de la Route :**

Les **examens ont repris depuis le 11 mai**

Retrouvez toutes les **modalités d'inscription et consignes sanitaires** sur [www.laposte.fr/lecode](http://www.laposte.fr/lecode)

## **La Banque postale augmente le plafond de paiement du sans contact**

Dans le cadre de la crise sanitaire mondiale, les acteurs des paiements, Banques, Commerçants et Systèmes de paiement, se sont accordés pour rehausser le plafond de paiement sans contact **à 50€ dès le 11 mai 2020**

**Les cartes concernées de La Banque Postale sont toutes les cartes de paiement, à l'exception de la carte Réalys :**

Cordialement

La Poste de Gironde